

<http://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/parc-eolien-de-courseulles-sur-mer-avis-favorable-3965046>

## Parc éolien de Courseulles-sur-Mer : ce que dit le rapport

[Le rapport de la commission d'enquête publique a été mis en ligne par la préfecture du Calvados mardi 12 janvier 2016.](#)



Comme pour les projets situés au large de Saint-Nazaire et Fécamp, le projet de parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer (75 éoliennes à une dizaine de kilomètres des côtes) a reçu un avis favorable.

Le classement des plages du Débarquement auprès de l'Unesco avait été l'un des arguments avancés par les opposants au projet.



Mais la commission d'enquête (menée du 10 août au 28 octobre 2015) estime que **"l'existence du parc éolien ne paraît pas de nature à mettre en cause le principe du classement à l'Unesco"** car **"une interprétation du devoir de mémoire qui conduirait à figer le développement d'un territoire, ne serait pas compatible avec les exigences du progrès"**.

Lire aussi nos informations dans l'édition *Ouest-France* du Calvados du jeudi 14 janvier 2016 et en [version numérique](#)